



**ASSOCIATION SPORTIVE MEUDONNAISE
SECTION TENNIS**

2, Avenue des Fossés - 92190 MEUDON
: 01 46 26 42 20 - ✉ : secretariat@asmeudontennis.fr

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la Section TENNIS en date du **Jeudi 3 Février 2022***

Les membres de la section se sont réunis en Assemblée Générale au Club House de René Leduc, présidée par Monsieur Alexis MOUSSINE-POUCHKINE, et convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'Association. La validité de la convocation est reconnue par les membres de l'Association.

1. Participants

- Représentant de la mairie : Francine LUCCHINI, maire adjointe en charge du sport
- Représentants de l'ASM : Claude MURET, Président de l'ASM
- 10 membres du bureau de la section
- Plus d'une trentaine d'adhérents présents
- 1 adhérent représenté par voie de procuration

2. Bilan moral

Quelques rappels sont faits sur la structure et la gouvernance de la section de tennis de l'ASM :

- Nous sommes une des 22 sections de l'AS Meudonnaise
- Nous sommes affiliés à la FFT
- Le bureau est constitué de 11 bénévoles, élu pour une olympiade (prochaine élection en 2024)
- Les installations sportives sont mises à disposition du club et sont entretenues par la mairie.

La gouvernance de la FFT au niveau national et départemental a connu un renouvellement en 2021. Le nombre d'adhérents baisse au niveau national mais reste le sport n°1 au niveau des Hauts-de-Seine en nombre de licenciés. On note également une augmentation de la pratique encadrée (cours de tennis à tout âge).

Le bureau élu en 2021 a eu comme première mission de reprendre le club et de relancer l'activité.

Le président rappelle les engagements du bureau :

- collaboration entre bureau, permanents et enseignants
- une communication plus transparente
- la réfection du club house

Tout n'a pas pu être mené la première année mais les objectifs restent les mêmes.

Des commissions ouvertes à tous les adhérents ont été créées et sont présidées par des membres du bureau. Une transparence des tarifs, y compris de la compétition, a été mise en place.

La communication via un site rafraîchi et les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) a été relancée.

La possibilité de paiement en ligne pour régler toute activité (cours, abonnement, stages, invitations) est offerte sur le site.

De nouvelles activités ont été organisées et la compétition a repris.

Des outils informatiques ont été mis en place pour faciliter le travail et les échanges du bureau, des permanents et des enseignants.

Les saisons tennistiques étant du 1er septembre au 31 août, 2 périodes sont présentées dans le bilan des actions de la section :

- Février 2021 - Août 2021 :
 - Baisse des adhérents
 - Efforts financiers réalisés sur les abonnements
 - Rattrapage des cours des enfants : malgré le surcoût pour le club dû aux heures supplémentaires, il était important de remettre les enfants au tennis
 - Cours collectifs adultes proposés sur l'heure de midi pour les télétravailleurs
 - Annulation des tournois
 - Quelques animations organisées
- Septembre 2021 - Février 2022 :
 - Hausse des adhérents (pas encore de chiffre final car de nouvelles adhésions auront sûrement lieu pour la période printemps-été)
 - 31% de nouveaux adhérents (versus 24% l'année précédente)
 - 38% de femmes
 - Animations
 - Reprises des compétitions et des tournois
 - Retour de Marilyn les Mercredis pour les pauses crêpes/boissons au club house

COVID :

- 3 référentes COVID traitent les différents sujets liés au COVID.
- Des communications sont régulièrement faites aux adhérents.
- Les pass sanitaires sont contrôlés à chaque cours, chaque rencontre d'équipe et chaque animation.
- Les activités ont été peu ou pas impactées.

3. Bilan sportif

Vincent LIEGARD, directeur sportif, remercie l'ensemble des enseignants qui a toujours su s'adapter malgré les absences et les aléas liés au COVID.

Ecole de tennis

Béatrice de WANDEL, responsable de l'école de tennis, a en charge la répartition des enfants dans les groupes. L'objectif est de redescendre à une moyenne de 6 enfants par groupe (la moyenne cette année de 6,2 versus 6,4 l'année dernière). Pour cela, de nouveaux créneaux de cours ont été ouverts. Malgré l'accueil d'un nombre important d'enfants (525), une trentaine n'a pas pu être acceptée par manque de places aux horaires souhaités.

Les plannings ont été faits avec une hypothèse d'ouverture des nouveaux terrains à la Toussaint, ce qui n'a pas été le cas, d'où le problème de disponibilité de terrains pour la pratique libre.

Cette année, des tee-shirts ont été offerts à tous les enfants de l'école de tennis et de l'école de compétition. Les enfants n'ayant pas encore récupéré leur tee-shirts sont invités à passer au secrétariat.



Le tournoi interne jeunes qui a eu lieu en Septembre 2021 a rassemblé aussi bien les élèves de l'école de compétition que les élèves de l'école de tennis (près de 200 au total).

Des stages ont été organisés à chaque vacances pour tous les enfants de l'école de tennis. Les conditions sanitaires ne permettent pas encore de proposer une formule avec une restauration.

Francine LUCCHINI félicite le fait de pouvoir accueillir tous ces enfants qui seront les pratiquants voire les compétiteurs de demain.

Compétition

Pierre JOSSE a rejoint l'équipe enseignante pour s'occuper de la compétition.

De nouveaux critères de sélection seront mis en place pour la prochaine saison sportive afin d'augmenter le niveau de la compétition ; ils ont été présentés aux parents à la réunion de rentrée . Cette année, en raison du COVID, tous les enfants déjà en école de compétition ont été repris. Il est rappelé que le club finance la formation des compétiteurs à hauteur de 10% pour les élèves de compétition 2 et de 30% pour les élèves de compétition 1.

Renaud BRAIDOTTI a également rejoint l'équipe enseignante. Gaëlle Le MARRE et lui ayant un JAT2, ils peuvent organiser les tournois. Ce qui a été fait avec le tournoi interne jeunes et adultes, le tournoi senior+, le tournoi jeunes et les TMC jeunes.

Cours Collectifs Adultes (CCA)

120 adultes et une quinzaine en liste d'attente.

Il y a beaucoup de demandes.

Les plateaux (8 personnes sur 2 terrains durant 1h30) ont été réintroduits. Cette formule s'adresse à des joueurs d'un certain niveau (non débutants).

Il est maintenant proposé de prendre un abonnement découvert au lieu de couvert en complément des cours.

Des cours sont proposés les Jeudis et Vendredis midi.

Certains cours n'ont pas pu être lancés à cause du retard pris dans la livraison des nouveaux terrains.

Des stages ont été également organisés sur certaines vacances.

Quand les terres battues de Trivaux seront ouvertes et que les nouveaux terrains seront livrés, des stages pourront également être proposés le week-end.

Résultats des équipes et individuels

De nombreuses formules de compétition permettent à chacun de participer à des rencontres d'équipe.

L'équipe 1 jouant en nationale 3, il est recommandé à chacun de venir les 3 et 22 Mai 2022 pour encourager les joueurs et voir un beau niveau de tennis.

Chez les compétiteurs jeunes, à noter :

- une bonne tendance à faire des compétitions (plusieurs joueurs ont déjà fait 10 matchs)
- Juliet STROUTS (2010) a gagné 2 tournois
- Nina SKORIC (0) vient de rejoindre le club, elle a gagné ses premiers points en tennis Junior et passera -2/6 le mois prochain
- les nouveaux compétiteurs qui ont rejoint le club habitent le 92 et s'entraîne dans le club
- le joueur n°1 de Meudon (Rayane OUMAUCHE; -15) est Meudonnais

Chez les adultes :

- Béatrice de WANDEL a été championne IDF +50
- Certains joueurs senior + ont participé aux championnats de France et ont été sélectionnés dans les équipes interligues IDF

Tournois

- Jeunes : 187 participants avec une belle proportion des joueurs hors compétition
- Adultes : retour du tableau féminin
- TMC à la Toussaint 2021 : 8 participants par catégorie
- Tournoi jeunes de février 2022 : 200 inscrits, et plus de 200 refusés. Une priorité a été donnée aux jeunes Meudonnais
- Tournoi Open : reviendra en juillet en veillant à laisser des terrains pour la pratique libre

4. Bilan financier

Remerciements à Jean-Yves HERRGOTT dans la passation des comptes.

2020-2021

Cette année a été exceptionnelle à de nombreux titres.

Aucun chèque de cotisation n'avait été encaissé à la reprise du bureau en Février 2021.

Il a été décidé de baisser la cotisation courts couverts et découverts pour être au même prix que la cotisation courts découverts.

Le club a constitué un dossier et obtenu une subvention de la FFT dans le cadre du Plan de Soutien et de Relance de la fédération.

Le salaire des enseignants a été maintenu à 100%, même pendant les périodes de chômage partiel. Les cours de rattrapage pour les enfants ont nécessité le paiement d'heures supplémentaires et le recrutement de profs indépendants.

La mairie a également octroyé une exonération partielle de la redevance de la bulle qui n'avait pas été beaucoup utilisée sur la période.

L'équilibre financier est préservé : la section enregistre un excédent d'environ 60 K€ (NB : chiffres provisoires, le commissaire aux comptes n'ayant pas encore validé le résultat).

Le salaire des enseignants représente la majorité des charges (67%).

Les cotisations représentent la majorité des produits (68%).

2021-2022

Quasi maintien des tarifs (baisse des cotisations pour les jeunes de -25 ans)

Paiement en ligne désormais possible pour régler cotisations, stages, invitations, etc.

Tee-shirts enfants offerts

Rétablissement des invitations

5. Divers

Animations

De nombreuses animations ont été organisées à destination de tous les adhérents.

Francine LUCCHINI remercie les adhérents de la section tennis qui ont largement participé à la journée des défis lors de l'inauguration de la piste d'athlétisme du stade René Leduc.

Equipe pédagogique

Une nouvelle répartition des rôles entre enseignants a été faite en tenant compte des souhaits et compétences de chacun et avec pour objectif d'améliorer l'efficacité et la convivialité du club

Travaux

- Nouveaux terrains
 - Les travaux ont pris du retard entre autres à cause du COVID et des problèmes d'approvisionnement de matières premières.
 - Les quelques imperfections dans la gestion des intempéries qui ont été relevées avec le maître d'œuvre et l'architecte vont être traitées.

- Les terrains ne peuvent pas être utilisés tant que tous les travaux, notamment les accès, ne seront pas terminés, notamment pour des raisons de sécurité.
- La fin des travaux est désormais espérée au retour des vacances de printemps.
- Eclairage extérieur réalisé
 - sur les terrains 5 et 7 (un interrupteur sera bientôt installé sur chaque terrain permettant à chacun d'allumer uniquement si besoin)
 - dans les espaces de circulation
- Club house
 - Un store a été installé à l'avant.
 - Le projet de nouveau club house est à lancer dès que possible en collaboration avec la mairie. Un groupe de travail ouvert aux adhérents qui souhaitent participer sera prochainement créé.
- Terres battues de Trivaux
 - Elles sont prévues pour début Avril, tout en faisant attention à éviter la période de gel.
 - Il est rappelé que le club a la chance d'avoir des terres battues entretenues annuellement (Avril pour Trivaux, été pour René Leduc)
- Bulle
 - Elle est classée ERP-X (similaire à un gymnase) depuis son installation, donc à ce stade non démontable. De plus, elle nécessiterait des semaines d'immobilisation des courts pour montage et démontage et il n'y a a priori pas de lieu de stockage pour une bulle de cette taille.
 - En plein été par contre la bulle est bien souvent inutilisable à cause de la chaleur et le principe même d'une structure opaque ne contribue pas à la convivialité du lieu.
 - Il a été évoqué le remplacement, d'ici quelques années, de la bulle par une structure fermée permanente, mais il est trop tôt pour parler de projet.
- Mur
 - Pour l'instant pas de projet de nouveau mur (même si le nouveau court en béton poreux en proposera un)
- Court n°11
 - Ce terrain qui nous rend bien service, notamment pour les cours enfants (100 par semaine), sera détruit d'ici 2026.
 - En attendant, il est difficile de maintenir les éclairages qui nécessitent l'utilisation d'échafaudage à chaque problème d'éclairage.
 - Le club étudie la possibilité de financer une réfection des éclairages.
 - Madame LUCCHINI rappelle qu'il ne faudra pas oublier de prendre en compte la mise aux normes des issues de secours.
- Trivaux
 - Pas de nouvelles sur les projets de la grande perspective
 - Cohabitation pas toujours facile avec les boulistes (dont la section fait partie de l'ASM) mais la mairie est au courant et les a déjà rappelés à l'ordre.
- Mojo
 - Le bureau souhaite étudier la possibilité d'installer un Mojo sur un des nouveaux terrains (caméra permettant d'analyser les parties et lancer des défis entre joueurs). Le projet sera présenté à Francine LUCCHINI.

Communication

Des communications ont été faites via le site, les réseaux sociaux, et un article dans Chloroville. Les mailings sont ciblés au mieux pour éviter de noyer les adhérents sous les mails.

Francine LUCCHINI rappelle qu'on peut solliciter Franck GUERRIER (ASM) pour afficher des informations sur le panneau numérique à l'entrée du Stade René Leduc.

Il sera également possible de communiquer sur le grand écran du gymnase Millandy lors d'événements sportifs.

Informatique

Remerciements à Gérard QUAREZ dans la reprise du site et des comptes mail.

Le site a été repris et refondu entièrement par le bureau qui est autonome dans la gestion du site. Les seuls frais associés sont ceux de l'hébergement du site.

De nombreuses fonctionnalités sont offertes en plus de la communication sur les animations, les résultats d'équipes, l'inscription aux animations, des sondages.

Le référencement a été amélioré permettant d'avoir 150 connexions par jour versus 5 auparavant.

Recyclage des balles

Un collecteur en carton au club house de René Leduc et un collecteur en bois à Trivaux ont permis de collecter les balles usagées. Celles-ci sont recyclées en surfaces pour les aires de jeux pour enfants. Ce qui a été fourni par le club a permis de réaliser l'équivalent de 16m² de surface de jeu.

Buvette

Cela fonctionne bien le mercredi.

Un sondage a permis d'identifier plus de 25 adhérents prêts à tenir la buvette bénévolement le Samedi ou le Dimanche pour un équivalent de 50 jours/hommes.

Un groupe de travail sera prochainement organisé pour voir ce qui pourra être fait.

Un adhérent suggère qu'il faudrait créer des événements (autour de la diffusion des matchs de Roland Garros par exemple) pour attirer les personnes.

Machine à corder

Une machine à corder a été commandée et arrivera le 4 Février. Initialement destinée aux personnes qui savent corder, elle permettra de créer une occasion pour que les personnes restent au club après leur partie. Des séances de formation seront organisées.

Arbitrage

Nous avons deux JAT2 parmi les enseignants.

La formation va être relancée pour avoir des arbitres A1 parmi les enfants (ou autres adhérents intéressés). Au-delà de la vie de club, c'est une obligation pour envisager l'évolution de nos équipes au plus haut niveau.

6. Vote des bilans

Rapport moral : Approuvé à l'unanimité

Rapport financier : Approuvé à l'unanimité

Rapport sportif : Approuvé à l'unanimité

7. Questions / Réponses

Nouveaux terrains : Pourquoi être parti sur un projet aussi complexe alors que celui-ci semble présenter des problèmes de condensation?

Le projet a été lancé en concertation avec des professionnels (architectes de la ville, la FFT, des membres de la section du bureau précédent, la ville). Des projets semblables ont déjà été menés dans d'autres villes. Les problèmes identifiés ont été notés et seront traités.

Recherche de partenaires : Est-il possible de mettre une page sur le site pour que les adhérents puissent indiquer leur coordonnées?

Un problème sur le RGPD se pose. Le bureau va étudier la question, notamment avec le logiciel ADSL. Une piste d'utilisation de l'application Ten'Up est également à étudier.

Occupation des terrains : Beaucoup de terrains sont occupés de 16h à 20h. Comment faire pour ceux qui ne peuvent pas jouer en dehors des créneaux de 18h-22h?

Il est vrai qu'actuellement, les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis, un seul terrain est disponible sur la tranche horaire 18h-20h alors que deux courts sont disponibles de 20h à 22h. Lors de l'établissement des plannings, cette situation était censée prendre fin à la livraison des nouveaux terrains attendus à la Toussaint. C'est une situation transitoire.

Il est rappelé d'une part que l'éclairage des terrains 5 et 7 permet d'avoir 2 terrains supplémentaires jusqu'à 22h et d'autre part que le tennis organisé permet de mettre au moins quatre adhérents par court.

Occupation des terrains : Il a été constaté une inoccupation des terrains 5 et 7 pourtant réservés pour les cours de tennis. Est-il possible de pallier ce phénomène?

Le bureau n'a pas connaissance de ces cas. Ceci est un dysfonctionnement qu'il faut immédiatement remonter au bureau.

Occupation des terrains : Quel est le nombre critique du nombre d'adhérents versus nombre de terrains?

Il est indiqué que le club de Meudon est un des clubs qui fait le plus de jeu libre dans les Hauts-de-Seine. Certains clubs sont à 90% de pratique encadrée (cours de tennis). A Meudon, c'est environ 65% des adhérents qui prennent des cours.

A titre indicatif, un grand club voisin possède à peine plus de terrains que nous pour plus de 4000 adhérents alors qu'à Meudon, nous avons 17 terrains pour 1000 adhérents. L'offre du club de Meudon reste largement intéressante dans la région.

Le bureau souhaite néanmoins maintenir un équilibre entre les différentes pratiques et il n'est pas question de réduire la part du jeu libre de manière significative.

Padel : Est-il prévu d'avoir des terrains de padel ?

Francine LUCCHINI répond que cela n'est pas prévu au Stade René Leduc car ne rentre pas dans les critères d'esthétisme de l'environnement et qu'un terrain de padel est disponible à l'UCPA Sport Station. De plus, les terrains de padel occasionnent des nuisances sonores pour le voisinage.

8. Conclusion

Francine LUCCHINI félicite le bureau et les enseignants pour la reprise du club et pour les nouveautés proposées. Elle rappelle qu'une inauguration sera à prévoir pour la livraison des nouveaux terrains avec des animations autour du tennis.

La séance est levée vers 21h15.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Meudon, le 14 Février 2022

Le Président de l'ASM Tennis
Monsieur Alexis MOUSSINE-POUCHKINE